

|  |
| --- |
| Strasbourg, le 3 février 2020  Rectorat  Collège des Inspecteurs  de l’Enseignement Professionnel de l’Académie de Strasbourg  Affaire suivie par  Anne-Laure Mattern  Martin Fugler  Téléphone  03 88 23 38 42  03 88 23 38 70  Fax  03 88 23 39 35  Mél.  anne-laure.mattern@ac-strasbourg.fr  martin.fugler@ac-strasbourg.fr  Référence :  CIEPAS/ALM/MF/2013/n° 331  Adresse des bureaux  27 boulevard Poincaré  67000 Strasbourg  Adresse postale  6 rue de la Toussaint  67975 Strasbourg cedex 9  marianne seule 15mmL |
| Les Inspecteurs de l’Éducation Nationale  chargés de l’Enseignement Général des lettres et de l’histoire-géographie-EMC  à  Madame, Monsieur le professeur de lettres-histoire  Madame, Monsieur le professeur de lettres-langue  s/c de Madame, Monsieur le proviseur de :   * lycée professionnel * lycée polyvalent   s/c de Madame, Monsieur le directeur de :   * lycée professionnel privé * centre de formation d’apprentis public et privé |

Chères et Chers Collègues,

Vous trouverez ci-après les actions de formation organisées en lettres et/ou en histoire, géographie et enseignement moral et civique (EMC) dans le cadre du plan académique de formation (PAF) 2019-2020.

Les formations de lettres s’adressent naturellement aux enseignants bivalents d’allemand, d’anglais, d’espagnol, d’italien et d’histoire-géographie.

***Chaque formation dure une journée (six heures).***

Nous vous invitons à nous transmettre vos candidatures, après validation par votre chef d’établissement, par courriel à [ce.ciepas@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.ciepas@ac-strasbourg.fr), **jusqu’au 12 février 2020** à l’aide des coupons-réponses ci-joints.

Nous vous prions d’agréer, Chères et Chers Collègues, nos plus sincères salutations.





Anne-Laure Mattern Martin Fugler

**A. Enseigner le nouveau programme de CAP en français**

Les nouvelles grilles horaires, la place des lettres dans les dispositifs transversaux et les nouveaux programmes imposent une approche sensiblement différente de notre enseignement.

La formation proposera un éclairage de ces nouveaux programmes ainsi qu’une réflexion sous forme d’ateliers et d’échanges sur les objets d’étude et les préoccupations essentielles de ce niveau : la certification, l’enseignement à un public allophone et les nouveaux dispositifs de la transformation de la voie professionnelle.

Jeudi 12 mars 2020 – Centre Alsace

(ou deux journées départementales, selon le nombre d’inscrits)

**B. Enseigner le nouveau programme de bac pro en français**

La journée se proposera de faire un premier bilan de ces programmes : quels apports nouveaux ? quelles adaptations ? quelles activités privilégier ? quelle progressivité / quelle progression ? quelles articulations avec les dispositifs de la transformation de la voie professionnelle ?

Vendredi 27 mars dans le Bas-Rhin

Lundi 30 mars dans le Haut-Rhin

**C. Les révolutions dans le programme d’histoire de seconde bac pro ?**

Ce point de programme peut dérouter, tant par sa nouveauté que par son ampleur. Pour clarifier connaissances et enjeux, la journée associera une conférence de Madame Solignat, maître de conférences en histoire moderne, à des travaux de groupes : échanges de pratiques, présentations de ressources (notamment locales) et de démarches pédagogiques.

Jeudi 2 avril 2020 – Lycée Schweisguth, Sélestat

**D. Le professeur de lettres-histoire et l’ouverture culturelle des publics de la voie professionnelle ?**

A l’heure de la transformation de la voie professionnelle, quelle place donner à l’ouverture culturelle ? Comment concilier les difficultés matérielles, l’éloignement géographique et social (psychologique ?) des lieux de culture, les contraintes horaires et la nécessité de faire de la culture un levier des apprentissages ? Comment articuler enseignements disciplinaires et chef d’œuvre ? Comment mettre en œuvre les trois expériences culturelles inscrites dans les programmes de français ?

La journée s’appuiera sur différents exemples et échanges pour maintenir l’exigence de l’ouverture culturelle.

Mercredi 8 avril 2020 – INSPE de Sélestat

**E. Pratiquer l'EMC au quotidien dans nos enseignements disciplinaires**

A partir de l'exemple de la laïcité (rappels juridiques, enjeux sociétaux et scolaires), de cas concrets et des nouveaux programmes de nos disciplines, la journée proposera des démarches et des ressources adaptables aux différents publics de la voie professionnelle.

Mardi 12 mai dans le Bas-Rhin

Vendredi 15 mai dans le Haut-Rhin

Comme l’an passé, d’autres formations, plus tardives, vous seront proposées :

* des réunions de bassin, largement centrées sur les nouveaux enjeux de notre enseignement : comment combiner enseignements disciplinaires et dispositifs transversaux ? Comment opposer une cohérence forte au risque de dispersion ? A quelles formes de certifications préparer nos élèves et apprentis ?
* des formations autour du numérique et de l’intégration du matériel personnel des élèves (4.0) dans nos enseignements, dans nos classes.